vieillard affaibli, vous voulies Gloigner les regards clairvoyants qui pouvaient vous gêner dans l'accomplissement du crime.

L'accomplissement du orime ! répéta la jeune fille avec égarement. Un orime a donc été commis, on ose l'affirmer, et c'est moi qu'on aconse d'un parricide! Mais c'est monstrucux! C'est de la folie!...Vous ne oroyez pas cela, vous, monsieur! Vous n'admettez pas qu'il existe une enfant assez léche, assez infâme, pour empoisonner lentement son père, pour suivre d'un œil see les progrès de la mort versée par elle, et pour assister sans frémir à une agonie de cinq années! Non, non, vous ne pouvez le croire! Dieu ne permettrait pas une action pareille, vous le savez bien. Mon père avait rapporté des Indes le germe d'une maladie de langueur terrible et, convaineu qu'elle était incurable, il refusait de la combattre... Voilà la vérité.

L'accent d'Honorine était si émouvant, une telle intensité de douleur se peignait sur son visage, que le magistrat se centit remué malgré lui. Mais sa conviction était faite. Nos lecteurs le savont. Il lutta contre l'émotion qui l'envahissait, et dit froidement:

- Expliquez alors, dans le cadavre de votre père, la présence du poison qui l'a tué.

Mademoiselle de Terrys passa les deux mains sur son front avec un geste de folle, et les yeux hagards, la voix rauque, demanda:

- Il y avait donc du poison? Mon père a donc été vraiment empoisonné?
 - Vous le savez bien.

Honorino laissa tomber sa tête sur sa poitrine et se tut. Le jugo d'instruction prit le plateau supportant la carafe, le verre et la cuiller que nous connaissons, et le plaça devant la jeune fille.

- Vous connaissez ces objets ? dit-il.
- Oui, monsieur...ils se trouvaient sur l'un des meubles du cabinet de mon père.
- N'est-ce pas dans ce verre que vous lui présentiez les potions préparées par vous?
- Mon père ne prenait aucune potion, je n'en ai jamais préparé.
- Ce n'est point ce que vous avez répondu au chef de la sûreté lors de votre arrestation...Ce n'est point ce que disent les familiers de votre demeure. Ils affirment vous avoir vue plus d'une fois présenter à M. de Terrys ce verre plein d'un breuvage composé par vous hors de sa présence.
 - Ceci, monsieur, n'est qu'un malentendu.
 - Comment?
- Mon père, habituellement altéré, aimait les boissons rafraschissantes et je lui préparais souvent un verre de grenadine.
 - Brenyag, inossensif que vous saviez rendre mortel.
 - C'est faux, monsieur ! c'est faux !
 - On a trouvé du poison dans ce verre.

Honorine frissonna de tout son corps ; sa paleur devint livide ; ses sanglots longtemps contenus éclatèrent.

— Mon Dieu, balbutia-t-elle, mon Dieu, ayez pitié de moi! Si vous m'avez condamnée, faites-moi mourir tout do suite, mais ne me torturez pas ainsi.

Le juge d'instruction laissa s'écouler quelques secondes pour donner à mademoiselle de Terrys le temps de se calmer, puis il reprit.

- Recevicz-vous beaucoup de visiteurs à l'hôtel?
- Non, monsieur, le moins possible.
- Pourquoi ?

- -- Près de mon père malade pouvais-je être mondaine et songer au plaisir ?
- -Votro but n'était-il pas plutôt de order la solitude autour du comte en éloignant de lui desamis qui se seraient inquiété de son état?

Honorine cacha son visage dans ses mains,

- Ah! tenez, monsieur, dit-elle ensuite, je ne répondrai plus... A ces insultantes questions aucune réponse ne doit être faite.
- Co n'est pas en vous taisant que vous parviendrez à me convaincre.
- Vous convainere de quoi ?... Vous me eroyez coupable et je suis innocente.
- Je ne erois rien...je cherche à m'éolairer... Aidez mei par vos explications... Vous n'aimiez pas qu'en visitat votre pète, le fait est attesté par des témoignages dignes de foi.
- Je n'aimais pas qu'on vînt le harceler...Il était en butte à de continuelles demandes d'argent. Dans son état de souffrance il pouvait être dupe, n'ayant pas la force de résister à des sollicitations importunes...
- Et vous avicz peur de voir amoindrir par de fausse spéculations la fortune que vous convoitiez... Vous tenicz à e que l'argent du comte restût dans sa caisse et les valeurs dans son portefeuille, par conséquent sous votre main.
- Eh l monsieur, j'ai su qu'il devait mettre une grosse somme dans les entrepriess d'un de ses amis, M. Pascal Lantier, et je n'ai fait aucune tentative pour l'en détourner.
- Vous saviez que M. Pascal Lantier était le débiteur de votre père?
 - Oni, moasieur.
- Connaissez-vous le chiffre de la somme prêtée par le comte ?
- Je l'ignorais, mais je n'ignorais point que ce chiffre était considérable.
- Saviez-vous que le remboursement a été fait peu de jours avant la mort de votre pere?
 - Non, monsicur.
 - Cela semble difficile à croire.
 - Jela est, cependant.
- M is ce million, (car il s'agit d'un million), n'a postété retrouvé à l'hôtel de Terrys.
 - J'en suis surprise...
- Le comte n'a pas fait mention sur ses livres de cette retrée, et cependant M. Lantier a dans les mains les pièces provant qu'il a payé réellement.
- La tête de mon père s'affaiblissait aussi bien que son corps. Un instinct de vicillard lui aura fait cacher la somme an moment où il la recevait. On la retrouvera plus tard.
 - Vous affirmez ne pas l'avoir touchée ?
 - Oui monsieur...
 - Etant au pensionat, vous vous occupiez de chimie?
- Oui, monsieur, de physique et de chimie...Je trouvait ces sciences attrayantes...
 - L'étude des poisons vous intéressait ?
 - Je l'avoue.
- On ne se rend pas bien compte du genre d'intérêt que la toxicologie pouvait offrir à une jeune fille.
 - Un intera de curiosité et do terreur.
 - Lo jugo d'instruction regarda mademoisello de Terrys bita